

Procès-verbal de la réunion du conseil de la municipalité d'Alleyn et Cawood
tenue 6 jour de juillet 2026, 10 chemin Jondee, Danford Lake, (Québec) J0X
1P0.

PRÉSENT :	Maire	Sidney Squitti	
	Conseillers	Jessica Cayer	Guy Bergeron
		Angela Giroux	James Giroux
		Mona Giroux	Amanda Peck

La directrice générale, Isabelle Cardinal, et neuf (9) invités étaient également présents.

1. Ouverture de la réunion

Maire Squitti reconnaît le quorum et déclare que la réunion est officiellement ouverte à 18 h 30.

2. Déclaration – Utilisation du langage choisi

La Déclaration d'usage du langage a été lue par le maire Squitti.

3. Approbation de l'ordre du jour

099-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseiller Guy Bergon

Et, il a été résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé avec des ajouts.

Adopté

4. Déclaration de décorum

La déclaration de décorum a été lue par le conseiller Bergeron

5. Déclaration d'intérêts ou conflit

Aucune déclaration d'intérêts ni conflit

6. Approbation des procès-verbaux

Réunion ordinaire tenue le 1er juin 2026

100-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Jessica Cayer

Et, il a résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 1 juin 2026 sera approuvé avec modifications.

Adopté

Affaires issues des procès-verbaux.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Danick Bigras et Randy Gabie ont soulevé des questions concernant les travaux routiers prévus sur chemin Copeland-Evans, ainsi que les dégâts supplémentaires survenus plus tôt dans la journée dans une autre section de chemin Copeland-Evans.

8. ADMINISTRATION

Rapport MRC Pontiac

Maire Squitti a remis son rapport MRC, et une copie sera jointe à ce procès-verbal.

Rapport municipal

Maire Squitti a remis son rapport municipal, et une copie sera jointe à ces procès-verbaux.

Chemin des Soeurs

ATTENDU QUE des préoccupations ont été soulevées concernant l'état et l'accessibilité du Chemin des Sœurs pour les véhicules municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité a identifié des préoccupations concernant la circulation sûre des véhicules municipaux, y compris ceux utilisés pour la collecte des matériaux résiduels ;

ATTENDU QU'une lettre sera envoyée aux propriétaires concernés sur le chemin des Sœurs pour les informer de la situation et demander que les améliorations nécessaires soient apportées à la route, notamment la mise en place d'un espace sûr et adéquat pour permettre aux véhicules municipaux d'opérer un demi-tour ;

ATTENDU QUE conseil a examiné la correspondance envoyée aux personnes concernées les propriétaires ;

101-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Et, il a été résolu à l'unanimité que le conseil ratifie et approuve la lettre qui sera envoyée aux propriétaires concernés sur le chemin des Sœurs concernant l'état et l'accessibilité de la route ainsi que les améliorations nécessaires pour assurer un accès sûr aux véhicules municipaux ;

ET QUE la directrice générale et la secrétaire trésorière, Isabelle Cardinal, soient autorisées à effectuer tout suivi nécessaire découlant de cette correspondance.

Adopté

Chemin Lauzon – Entretien des routes d'hiver

ATTENDU QUE les informations actuellement disponibles pour la municipalité indiquent qu'aucun résident permanent ne réside toute l'année sur la partie concernée de chemin Lauzon ;

ATTENDU QUE conseil a examiné la situation et souhaite informer le propriétaire concerné de la position de la municipalité concernant l'entretien des routes d'hiver ;

102-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux

Et, il a été résolu à l'unanimité que le conseil autorise le directrice générale et le secrétaire trésorier, Isabelle Cardinal, à envoyer une lettre

au propriétaire concerné sur chemin Lauzon l'informant de la décision de la Municipalité concernant l'entretien hivernal des routes, en raison de l'absence de résidents permanents toute l'année sur la portion concernée ;

ET QUE la directrice générale et secrétaire trésorière, Isabelle Cardinal, soit autorisée à entreprendre tout suivi nécessaire concernant cette affaire.

Adopté

Subdivision Dreamy Estates (retour de terres) – Gibson

- ATTENDU QUE** conseil a examiné le projet de lotissement de la propriété située sur chemin Gibson ;
- ATTENDU QUE** conseil souhaite s'assurer que tous les lots créés par le lotissement sont adaptés et constructibles conformément aux réglementations municipales et provinciales applicables ;
- ATTENDU QUE** chaque lot proposé doit avoir une superficie minimale d'un **(1) acre** et se conformer à toutes les exigences applicables en matière de lotissement et de zonage ;
- ATTENDU QUE** des informations supplémentaires sont requises concernant la présence de cours d'eau, de zones humides et/ou d'autres zones écologiquement sensibles sur certains lots identifiés ;

103-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Jessica Cayer

Et a résolu à l'unanimité que le conseil accorde une approbation conditionnelle au lotissement proposé sur chemin Gibson, sous réserve des conditions suivantes :

- QUE** tous les lots créés par le lotissement ont une superficie minimale **d'un (1) acre** et se conformer à toutes les réglementations municipales et provinciales applicables;
- QUE** tous les lots proposés doivent être démontrés comme étant constructibles et adaptés à l'usage prévu ;
- QU'une** étude identifiant et délimitant tout **cours d'eau, zones humides et autres contraintes environnementales applicables** être prévu pour les lots identifiés par la municipalité comme nécessitant une évaluation supplémentaire ;
- QUE** tous les documents, plans, études et autres informations exigés par l'inspecteur municipal des bâtiments doivent être soumis et jugés satisfaisants avant l'approbation finale ;

ET QUE une fois que l'inspecteur municipal du bâtiment aura reçu et examiné toutes les informations requises et a confirmé que les conditions ci-dessus et toutes les réglementations applicables ont été respectées, le lotissement proposé sera considéré comme approuvé sans nécessiter de résolution supplémentaire du conseil ;

ET QUE la directrice générale et secrétaire trésorière, Isabelle Cardinal, ainsi que l'inspectrice municipale du bâtiment, Jessica Vahey, sont autorisées à effectuer tout suivi administratif nécessaire concernant cette subdivision.

Adopté

Projet d'écotourisme

ATTENDU QUE le projet est proposé pour être développé par phases, la phase 1 représentant la phase initiale du développement;

ATTENDU QUE le comité de l'urbanisme et de l'environnement de la municipalité a examiné le projet proposé, y compris les informations et documents soumis par le demandeur ;

ATTENDU QUE à la suite de son examen, le comité de l'urbanisme et de l'environnement recommande que le conseil approuve la Phase 1 du projet d'écotourisme proposé, sous réserve du respect de toutes les exigences applicables ;

ATTENDU QUE le conseil soutient les initiatives touristiques compatibles avec les objectifs d'urbanisme de la municipalité et la réglementation applicable ;

ATTENDU QUE le projet doit se conformer à tous les règlements municipaux applicables ainsi qu'aux lois et règlements provinciaux, y compris, le cas échéant, les exigences relatives au zonage, aux bâtiments, aux systèmes septiques, à l'approvisionnement en eau, à la protection de l'environnement, à l'accès, à la sécurité incendie et aux hébergements touristiques à court terme ;

104-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Angela Giroux

Et il a été résolu à l'unanimité que le conseil accepte la recommandation du Comité de l'Urbanisme et de l'Environnement et approuve par la présente **la Phase 1 du projet d'écotourisme proposé**, comprenant le développement et la construction de tiny houses destinées à des logements locatifs de courte durée ;

QUE cette approbation est conditionnelle au respect de toutes les lois, règlements, normes et exigences de permis municipales et provinciales applicables ;

QUE tous les plans, études, permis, autorisations et documents justificatifs requis doivent être fournis à la municipalité, le cas ;

- QUE** la délivrance de tout permis ou autorisation municipale reste soumise à l'examen et à l'approbation de l'inspecteur municipal, qui déterminera si le projet proposé respecte toutes les exigences municipales applicables ;
- ET QUE** la directrice générale et secrétaire trésorière, Isabelle Cardinal, ainsi que l'inspectrice municipale du bâtiment, Jessica Vahey, sont autorisés à effectuer tout suivi administratif nécessaire concernant la Phase 1 du projet.

Adopté

Exploration des options pour un espace de stockage municipal supplémentaire

- ATTENDU QUE** la municipalité nécessite un espace de stockage supplémentaire pour l'équipement, les matériaux et les besoins opérationnels municipaux ;
- ATTENDU QUE** le conseil souhaite explorer les options disponibles pour l'achat d'un espace de stockage adapté ;

105-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Angela Giroux

Et il a été résolu que le conseil autorise le directrice générale et secrétaire trésorier, Isabelle Cardinal à explorer des options potentielles pour un stockage municipal supplémentaire, notamment en rencontrant les propriétaires et les autres parties impliquées et en obtenant des informations et coûts pertinents;

ET QUE tout achat proposé ou engagement financier soit renvoyé au conseil pour approbation par résolution.

***** conseillère Amanda Peck vote contre *****

Adopté

Subvention MTQ (ERL) - 2024

- ATTENDU QUE** le ministère des Transports a accordé une indemnisation de la part de **265 307,00 \$** pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2024 ;
- ATTENDU QUE** la compensation est attribuée à la Municipalité pour l'entretien courant et préventif des routes et ponts locaux dont la Municipalité est responsable ;
- ATTENDU QUE** Cette résolution est accompagnée d'Annexe A;
- ATTENDU QU'UN** auditeur externe présentera, dans le cadre du rapport financier 2023, le rapport de responsabilité dûment complété ;
- ATTENDU QUE** la municipalité doit signer les documents requis relatifs à cette subvention ;

POUR CES RAISONS,

106-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseiller Guy Bergeron
Et il a été résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité d'Alleyne et Cawood informe le ministère des Transports que l'utilisation de la compensation est conforme aux objectifs du programme ;

QUE maire Sidney Squitti et la directrice générale Isabelle Cardinal sont autorisés à signer tout document requis concernant le **Subvention MTQ (ERL) 2024.**

Adopté

9. FINANCE

Comptes payés pour le mois de juin : 118 327,76 \$

En raison d'un problème technique du système comptable, le rapport n'a pas pu être finalisé et sera examiné lors de la réunion du Conseil du mois prochain.

Comptes à payer pour le mois de juin : 99 667,76 \$

107-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Jessica Cayer

Et il a été résolu à l'unanimité que la liste des comptes fournisseurs pour le mois de juin 2026, d'un montant de 99 667,76 \$, soit approuvée.

Adopté

Petite caisse pour le mois de juin : 138,85 \$

108-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseillère Angela Giroux

Et il a été résolu à l'unanimité que la liste des caisses pour juin 2026, d'un montant de 138,85 \$, soit approuvée telle qu'elle était présentée.

Adopté

10. ADMINISTRATION / FINANCE & COMMUNICATION & RH

Conseillères Jessica Cayer, Angela Giroux, Mona Giroux et Amanda Peck

Conseillère Angela Grioux a présenté le rapport du comité. Les finances et le relevé de visa ont été examinés.

11. URBANISME & ENVIRONNEMENT

Conseillères Jessica Cayer et Angela Giroux

Conseillère Jessica Cayer a présenté son rapport. Elle a informé le public que l'inventaire du système septique est en cours et que des lettres sont en cours pour que les contribuables expliquent le processus et les prochaines étapes. Elle a également indiqué que les inspections des lacs se poursuivent.

12. TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseillers Guy Bergeron, James Giroux et Conseillères Angela Giroux et Amanda Peck

Conseiller James Giroux a informé le public qu'une autre section de la route Copeland-Evans avait été emportée plus tôt dans la journée. Des travaux ont commencé pour réparer la section affectée, et la route est désormais praticable. Des travaux supplémentaires seront réalisés dans les prochains jours pour achever les réparations.

Il a également rapporté que des travaux d'entretien routiers réguliers sont en cours dans toute la municipalité.

13. PROPRIÉTÉS MUNICIPALES & MONT O'BRIEN

Conseillères Jessica Cayer et Amanda Peck et Conseiller Guy Bergeron

Pas de réunions ces mois-ci.

14. CAMP D'ÉTÉ, LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE ET JEUNESSE

Conseillères Jesscia Cayer et Amanda Peck

Camp d'été est désormais ouvert et les inscriptions pour le mois de juillet sont complètes. Un été riche en activités ludiques est prévu pour les enfants.

15. ASSOCIATIONS (Seniors, Centre communautaire, églises, cénotaphe, cottages et loisirs)

Conseillers Guy Bergeron et Conseillères Mona Giroux et Amanda Peck

16. NOUVELLES AFFAIRES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Eric Lacharity a soulevé des questions concernant les ordures, le recyclage et les bacs à compost.

Maggie Early a soulevé des questions concernant la collecte massive des déchets et le nivellement des routes sur Cawood Ouest.

18. CORRESPONDANCE

19. DIVERS

Déplacement des poubelles de l'Association lac George

ATTENDU QUE les poubelles, le recyclage et les bacs à compost de l'Association George Lake se trouvent actuellement sur chemin Cawood Est ;

ATTENDU QUE les déchets sont déposés autour des bacs, ce qui complique l'entretien des routes municipales, y compris le nivellement et le déneigement hivernal ;

ATTENDU QUE le conseil estime que le déplacement des bacs améliorerait les opérations d'entretien des routes et offrirait un lieu plus sûr pour les employés effectuant la collecte des déchets ;

109-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Et, il a été décidé à l'unanimité que le conseil recommande à l'Association lac George de déplacer les poubelles, le recyclage et les bacs à compost de Cawood Est Road à l'**emplacement initialement proposé sur chemin Cawood Estates** ;

ET QUE le déménagement doit être recommandé afin de faciliter l'entretien des routes municipales, le nivellement et les opérations de déneigement, ainsi que pour améliorer la sécurité des employés lors de la collecte des déchets.

Adopté

Moi, Isabelle Cardinal, Secrétaire-Trésorière de la municipalité d'Alley et Cawood, certifie par la présente qu'il existe des fonds suffisants pour couvrir les résolutions suivantes : 107-07-2026 et 108-07-2026.

20. ADJOURNMENT

110-07-2026

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Et il a été décidé à l'unanimité que la réunion soit levée à **19 h 51**.

Adopté



Sidney Squitti, maire



Isabelle Cardinal, directrice générale et secrétaire trésorière